Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 085-218501096-20261005-2026OCTDEL25-DE

LES HERBIERS VILLE

Département de la Vendée

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Date de la convocation : 29 septembre 2026
Séance du Conseil Municipal : 5 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD – Luc SOULARD – Hélène CHENAIS – Pierrick THOMAS - Estelle SIAUDEAU – Stéphane RAYNAUD – Fanny GIRARD - Patrick JADAUD – Mathilde FRANGEUL - Gérard PUAU – Katia ROCARD (sauf aux délibérations n°31 à 33) – Steven BARTHELEMY – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Audrey BREMOND – Léo MARCHAIS – Marietta BOONEFAES – Christian RONDEAU – Emilie GARNIER – Gaétan BRIEAU – Angélique BOISSELEAU - Benjamin BRÉLIVET – Léa BAUDRY – Didier ALLAIS – Karine LOIZEAU – Benjamin DION – Nathalie HERBRETEAU (sauf à la délibération n°38) – Philippe LECHAT – Angélique RAVELEAU – Tanguy SACHOT – Cyril TRANCHANT – Guylaine MERLET - Raphaël CHAGNOLEAU

Excusée : Martine FORGERIT donne pouvoir à Guylaine MERLET

Nombre de conseillers en exercice : 33
32 aux délibérations 33 et 38
Nombre de conseillers présents : 32
31 aux délibérations 31, 32, 33 et 38
Nombre de conseillers votants : 33
32 aux délibérations 31, 32, 33 et 38

Secrétaire de séance : Fanny GIRARD

25. PARTICIPATION VENDÉE NUMÉRIQUE – CONVENTION N°2026-3078 – CONSTRUCTION D'UNE INFRASTRUCTURE D'ACCUEIL DU CÂBLE DE FIBRE OPTIQUE COUR DE LA MISSION - Rapporteur : Didier ALLAIS

Pour la réalisation de la viabilisation en fibre optique des futurs logements sis 7 et 9 Cour de la Mission, il est proposé de verser la participation suivante à VENDÉE NUMÉRIQUE :

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 085-218501096-20261005-2026OCTDEL25-DE

Nature des travaux	Montant HT des travaux	Montant TTC des travaux	Montant de la participation	Imputation
<u>Participation</u> <u>du</u> <u>Demandeur</u> : Montant total de l'étude préalable et montant des travaux réalisés dans la zone dite « droit du terrain » (du point d'accès au réseau jusqu'au point d'accès client) avec 3% de frais de gestion du dossier	**2 734,24 €**	**3 281,09 €**	**3 281,09 €**	***VOI/515/ 2041582/ 9012/ RECU***
Participation de Vendée Numérique : Montant des travaux réalisés dans la zone « hors du droit du terrain »	646,25 €	775,50 €	775,50 €	
TOTAL PARTICIPATION COMMUNE DES HERBIERS			**3 281,09 €**	

Le paiement de la participation de la Commune est échelonné comme suit :

- un acompte de 30% (820.17€ HT) à verser avant les travaux, à la signature de la convention,
- le solde de 70% (1 913.97€ HT) à verser à la fin des travaux.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget principal 2026,
Vu le projet de convention 2026-3078 relatif aux modalités techniques et financières de travaux de réalisation de l'infrastructure d'accueil du câble de fibre optique ci-annexé,
Vu l'avis favorable de la commission Aménagement, Environnement et Grands Travaux du 23 septembre 2026,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide la réalisation des travaux susmentionnés et le versement de la participation correspondante dont les crédits sont prévus au budget principal 2026 sur le compte VOI/515/2041582/9012/RECU
- autorise M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer la convention susmentionnée.

Fanny GIRARD
Secrétaire de séance

MAIRIE DES HERBIERS * 85500 (Vendée) * R.F.

Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire

Transmis en Préfecture le : 12 OCT. 2026
Publié électroniquement le : 12 OCT. 2026
Notifié le :